

## Photo d'Archive

Lors de la conférence sur notre château, animée par Jean-Jacques Himmel le 20 juillet à l'occasion de la fête du village, une photographie nous présentant une vue de la colline du château a été l'occasion de nous rappeler un pan de l'histoire plus récente. On peut voir sur cette photographie des hommes en train d'arracher de la pierre à la Roquelongue; on peut situer cette photographie grâce au cimetière visible en haut à droite. Elle aurait été prise autour de 1920. Jean-Louis Escudier et Augustine Cahuzac sont intervenus également pour apporter des précisions.

Je me permets ici d'en faire un résumé.



La photographie illustre les prestations communales.

Il s'agit d'un système qui prolonge le système de la corvée mis en place sous l'ancien régime. Chacun en fonction de ce que l'on appellerait aujourd'hui son assiette fiscale était redevable d'un nombre de journées de labour à la commune. Les habitants payaient donc en nature

l'équivalent d'un impôt. Les plus aisés ne participaient pas eux-mêmes, ils payaient une tierce personne pour faire ces journées à leur place. Sur la photographie il s'agirait des ouvriers des Ollieux venus casser la pierre pour payer la redevance de leur patron. Les prestations communales ont perduré jusqu'à la seconde guerre mondiale.

## Sommaire

À votre Service.....	p.2
La Vie du Village.....	p.3 à 6
Eglise paroissiale.....	p.7 à 8
Agenda des concerts.....	p.8
Le coin des Pitchouns.....	p.9
Le coin des délices.....	p.9
Des idées de lectures.....	p.9
Cueillette sauvage.....	p.10
Les Huiles Essentielles.....	p.11
L'aspartame.....	p.12
Informations municipales...	p.13 à 16

# À votre Service

**Dominique GARRIC**  
06 61 20 07 82  
dominique.garric0526@orange.fr

**RELAXATION**  
MASSAGES DE RELAXATION (à domicile - en entreprise)  
SOPHRO - RELAXATION

COACHING DE VIE



**PIERRON LILIANE**  
Ménage et entretien  
de vos logis

Aide à la personne

5 Rampe des Corbières  
11200 MONTSERET

04 68 43 33 32  
06 11 87 83 02  
pierron.jacky@neuf.fr



*Bienvenue à la Miellerie*

VISITE-DECOUVERTE  
**MIELLERIE**  
MONTSERET

OUVERTURE toute l'année  
7 jours sur 7  
9 h / 12 h - 14 h / 18 h  
Horaires et tarif de visite, nous consulter

Au coeur des Corbières,  
venez découvrir un monde fascinant...  
partager une histoire et des passions,  
apprécier un savoir-faire ancestral,  
retrouver les goûts de votre enfance  
et les senteurs méditerranéennes.

La Miellerie des Clauses  
11200 MONTSERET  
Tél : 04 68 43 30 17

www.miellerie-des-clauses.com  
courriel : mielleriedesclauses@wanadoo.fr



**Maréchal Ferrant**  
Laurent Gargiulo  
11200 Montseret

Tél. : 06 15 33 02 79  
04 68 43 22 97




**Restaurant "Le Dauphin"**

Mme Jennyfer Liotier  
11200 Montseret

Formule menu unique de  
l'apéritif au café, vin compris  
Cuisine raffinée de tradition  
2 salles climatisées

Tél: 04 68 43 32 72

Grande cour intérieure - Parking




**Gaël BEDEL travaux paysagers**

Créations et entretien des jardins et espaces verts  
Réalisation en pierres sèches  
Maçonnerie

Tél. 04 68 65 20 68  
Port. 06 72 81 52 25  
Mail : gael.bedel@orange.fr

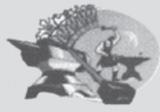
**GB**



**Alain CHABRIDON**

Ferronnerie d'Art  
Petite Maçonnerie  
Carrelage - Plâtrerie  
Peinture - Tapisserie  
Débroussaillage Jardin - Ramonage

1, chemin du Rascas  
11200 MONTSERET  
Tél. : 06 73 81 27 30



**Atelier de Poterie**

"La petite boutique de Violette"  
ouverte tous les jours pendant  
les vacances et les week-ends  
de 14h à 19h.

6 Rue des Genêts, à Montseret  
06 87 79 32 01



**Altitude Bleu Sky**

Purge et Sécurité  
Peinture, joints  
Maçonnerie  
Traitement des fissures  
Zinguerie,  
pose et réparation  
des gouttières  
Recherche d'infiltrations  
Mise en eau des façades

2 Bis, Rampe des Corbières  
11200 Montseret  
Tél. 04 68 75 14 42 ou 06 26 14 37 94  
altitudebleusky@gmail.com



**Diêu-Mai NGUYỄN KHOA**  
Artisane

Peinture sur bois et tissus, poterie

9 Chemin de la Source  
Les Clauses  
11200 Montseret  
0663420521

diieu-mai.nguyen-khoa@laposte.net  
SIRET : 521 003 616 00013



**ANGÉLI COUTURE**  
vous propose  
tous types de travaux de couture :  
retouches - ameublement - sur mesure ...

Prix attractifs,  
ex. : l'ourlet Jean à 6 €

Contactez Angélique :  
04 68 75 40 68  
angelicouture@yahoo.com



Demandez  
à inscrire

**Votre PUB ICI**

montseret11@free.fr

## Epicerie Multi-Services

Jean-Marie AMOROS  
vous accueille tous les matins  
du lundi au dimanche de 8h à 12h15,  
ainsi que tous les après-midi  
de 16h30 à 19h30.

Vous y trouverez l'alimentation,  
la presse, le service de La Poste,  
les jeux de grattage, le gaz.

## Commerce Ambulant

Boucherie Pascal  
Samedi à 11h, Place du foyer.

**mic prim**

Pour faire bonne impression

Flyers - Carterie - Livres - Affiches  
Billetterie - Plaquettes - Et tant d'autres...

06 49 76 66 01  
mailrepro@yahoo.fr  
http://micprim.wix.com/fr



**Votre Jornalet  
est disponible**

**en version  
couleur et web  
sur Internet,**

**à cette adresse :**

**http://montseret11.free.fr**

# Vie du village

## 4 Juillet

Pour marquer la fin de l'année la traditionnelle kermesse de l'école s'est déroulée cette année à Montsérret. Après un spectacle de fin d'année en chanson, nos enfants ont pu s'amuser tout l'après-midi grâce aux stands de jeu animés par les enseignants, leurs assistantes et les parents volontaires.



## 11 Juillet

Journée bien chaude qui nous surprit en fin d'après-midi par un bel orage digne d'un 15 août de la belle époque accompagné de grêlons de plus d'un centimètre... heureusement la suite de l'été ne vit pas se reproduire ce type d'événement.

## 20 Juillet, fête du village

Dans l'après-midi une exposition de pièces issues de notre musée était présentée dans la salle du foyer. Cette exposition s'est achevée par une conférence de Jean-Jacques Himmel sur l'histoire de notre château, il nous a fourni une variété d'informations, de quoi visiter le château avec un regard nouveau. Le soir plus de 150 personnes ont participé au repas/concert. Après un apéritif animé par le groupe du village « Les Fûts Furieux », le repas proposé par le Portanel de Bages s'est avéré excellent et copieux. La fin de soirée fut animée par le groupe Narbonnais « les Oldies ». Tout était au rendez-vous, la qualité de l'organisation, le beau temps et l'ambiance. Ce fut une belle soirée.



## **14 Août, fête du village**

Le repas tapas/paella et l'animation étaient assurés par « La casita » de Thézan. Cette fête a remporté un franc succès avec près de 200 personnes. Beaucoup plus de danseurs et danseuses qu'en juillet, on ne s'est pas couché tôt !



## **30 Septembre**

Vendange des enfants. Comme chaque année les enfants ont réalisé une journée « vendanges » pour préparer « notr'primeur ». Ils ont ramassé plus de 500 kg de raisin le matin. Après un pique-nique ils ont visité la cave coopérative. Les écoliers de Montsérét ont participé à l'élaboration de l'étiquette des bouteilles en posant pour une photo. Leur visage apparaît masqué par un ballon car il est interdit de faire apparaître des visages d'enfant sur des boissons alcoolisées.



## **12 Octobre**

Soirée repas partagé/concert de blues organisée par la section la Pause des Montsérétois. Encore une fois les participants, environ 50 personnes, ont bien joué le jeu en apportant des plats variés. Le concert de l'artiste Jeff H autour de l'histoire du blues a été de grande qualité.



## **11 Novembre**

Commémoration de l'armistice de 1918 au monument aux morts.



## **23 Novembre**

Inauguration de l'église rénovée (à 17h) et fête du vin nouveau (à 19h). Comme les vendanges ont été plus tardives le vin nouveau s'est fait attendre, ceci a permis de réaliser le même jour l'ouverture de l'église nouvellement restaurée et l'apéritif dînatoire en l'honneur du vin nouveau. Cet événement a été animé par le groupe « atomic jazz ». Malgré un vent à 100km/h ces deux événements ont attiré plus de monde qu'à l'accoutumée, les petits fours et autres mets n'y ont pas survécu...



## **26 Novembre**

Sortie concert de Jazz à Conilhac : nos enfants scolarisés à Thézan se sont déplacés à Conilhac-Corbières pour assister avec d'autres classes de la Communauté de commune à un concert. Les musiciens en plus de réaliser leur prestation ont présenté et expliqué chaque instrument. Certains enfants ont pu même monter sur scène pour une improvisation.



## **30 novembre et 1er décembre**

5<sup>èmes</sup> rencontres départementales de théâtre amateur. Notre village a accueilli à nouveau cet événement. Une chance pour nous de pouvoir assister gratuitement et sans se déplacer à ce type d'événement. Le principe est resté le même, accueillir 5 troupes du département, sans sélection. Ont pu ainsi participer les troupes venues de Sallèles d'Aude, Carcassonne, Coursan, Narbonne et Sigean. Seule la pièce du samedi soir peut déroger à la règle, elle est choisie par « Quiproquo » (troupe amateur de Montseret qui accueille l'événement), la C<sup>ie</sup> Clémentine de l'Hérault nous a ainsi présenté « Parle-moi d'amour » qui nous a bien détendus et qui a appris quelques noms d'oiseaux aux plus jeunes.... La pièce qui a le plus bouleversé les spectateurs a été sans nul doute la comédie dramatique « Dis à ma fille que je pars en voyage » interprétée avec brio par la C<sup>ie</sup> les Poissons de Carcassonne.



Les anciens numéros  
du Jornalet sont disponibles  
sur le site Internet du village :  
<http://montseret11.free.fr>

Si vous souhaitez participer  
au Jornalet  
contactez «La Pause»  
Contact : [montseret11@free.fr](mailto:montseret11@free.fr)

**7 au 15 décembre 2013**

Le Noël des Créateurs, Expo-vente : après le succès de l'an passé, la petite équipe de créateurs montsérétois a fait un retour à la miellerie des Cluses avec leurs nouveautés. Ils ont invité pour l'occasion Félix Vincent, peintre de Villemajou, venu présenter des toiles directement inspirées par les couleurs et les paysages des Corbières. ➡



**« Pourtant que la montagne est belle ... »**

Pour la seconde fois, la classe de CM1/CM2 du RPI Thézan Montsérét est partie du 10 au 14 juin 2013 en voyage scolaire de fin d'année à Enveitg dans les Pyrénées Orientales : escalade, randonnée, visite de Mont Louis et du four solaire, escapade en Espagne ont rythmé la semaine !

Afin d'assurer le financement du voyage, les « amis de l'école » ont répondu présent : les élèves, les parents d'élèves se sont mobilisés au côté de la Mairie de Montsérét.

Ainsi, une soirée avec la troupe de chanteurs du « Music Hall show », un loto ainsi que plusieurs tombolas sont venus compléter la participation toujours aussi importante de la Mairie de Montsérét.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement pour la gentillesse qu'ils ont manifestée pour l'école à travers leur don : tous les commerçants, entrepreneurs et artisans de nos villages et de plus loin ; les associations « Les Montsérétois » et la troupe de Théâtre Quiproquo ; la cave coopérative de Montsérét et les viticulteurs des alentours.

Nous remercions aussi la Mairie de Montsérét et les parents d'élèves qui ont redoublé d'énergie et d'investissement afin de réaliser ce projet.

Merci à tous d'offrir à nos élèves ce très beau souvenir d'école !

*Les élèves de la classe de CM1/CM2  
Les enseignants*



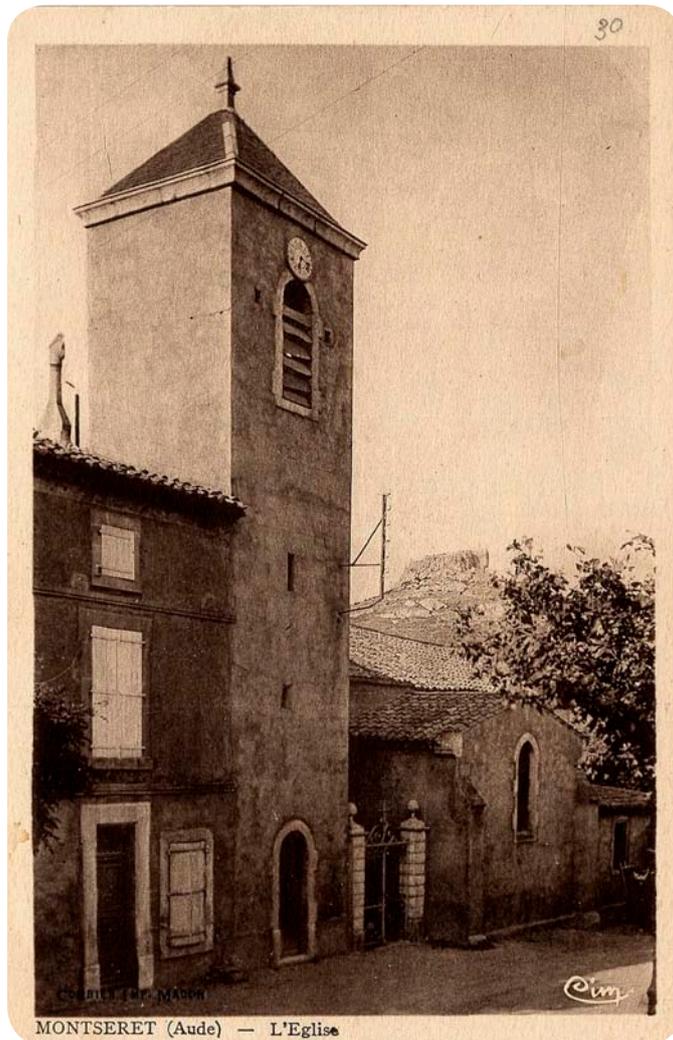
L'origine de l'église paroissiale Saint-Félix dont Montsérét vient de fêter la profonde rénovation est incertaine. Tout au plus peut-on affirmer que son implantation est antérieure à 1686, date du début de l'Etat civil tenu alors par le prêtre de la paroisse. Lorsque, en 1694 et 1695, deux personnes sont enterrées devant la porte de l'église « à cause du mauvais temps », c'est, de toute évidence, pour éviter le long et fangeux déplacement au cimetière situé alors au tènement de Saint-Félix, à proximité de la chapelle sise en ce lieu. Dans sa configuration initiale, l'église et son mobilier sont modestes, à l'image des revenus paroissiaux d'un Montsérét dont la population se limite à une grosse centaine d'âmes. La généralisation de la vigne, culture « peuplante », va changer la donne.

En 1866, la commune compte déjà 245 habitants et 385 dix ans plus tard. L'agrandissement de l'église apparaît donc comme une nécessité mais dans un premier temps des travaux de consolidation sont indispensables. Depuis la Révolution, Montsérét ne disposait plus d'un prêtre spécifique. Déclassée en succursale, la paroisse était desservie par les prêtres successifs de Saint-André-de-Roquelongue. Arguant auprès de l'évêché de sa croissance démographique, Montsérét est à nouveau dotée d'un prêtre en juin 1872. Dès lors, le Conseil de Fabrique et la municipalité entreprennent la réhabilitation de l'ancien presbytère en piteux état.

### **Rénovation et agrandissement de l'église**

L'état d'urgence est également déclaré pour l'église elle-même. Le 23 mai 1875, le conseil municipal délibère : « L'église étant dans un état de délabrement complet, il a paru indispensable de faire effectuer pendant la belle saison, c'est-à-dire de suite, les réparations projetées afin qu'à la rentrée de l'hiver, l'édifice soit à l'abri

utilisée que pour les ouvertures, piliers et arceaux. Entré en conflit avec l'architecte, Malescamp, au sujet des plans des voûtes, Buscat se retire et la commune devra terminer le chantier en régie. En dépit de ces péripéties, d'importants aménagements sont menés à bien : la sacristie qui menaçait ruine est rasée et reconstruite, deux chapelles latérales sont érigées, plusieurs fenêtres sont percées, des fonds baptismaux sont installés.



L'église rénover et agrandie, il convient de pourvoir à son mobilier. En 1878, la commune achète pour 300 francs des vitraux à la manufacture toulousaine de Louis Gesta, un artiste reconnu assurant parallèlement une production industrielle. Mais l'essentiel du mobilier est financé grâce aux dons des paroissiens. En l'occurrence, les plus fortunés des dévots, les familles Turrel et François de Stadieu, alors propriétaire du domaine de Sainte-Marie, sont les plus généreux. Grâce à leurs dons, le chœur reçoit un maître-autel en marbre blanc d'Italie qui faisait défaut jusqu'alors et chacune des deux chapelles latérales, respectivement dédiées à Saint-Roch et à la Sainte-Vierge, est dotée d'un autel, également en marbre blanc. Thérèse Boutet offre le grand lustre à seize bougies de

la nef et Alice Turrel, épouse Marty, la statue en plâtre de Notre-Dame-du Rosaire.

### **La surélévation du clocher ou le triomphe de l'esprit pratique**

En ce dernier tiers du XIXe siècle, le clergé est confronté, en Bas-Languedoc, à la désaffection croissante des hommes pour les offices reli-

des intempéries ». Le montage financier a de quoi nous surprendre : les 4 000 francs seront prêtés à 5 % sur 12 ans par Adolphe Turrel, frère aîné du maire, Eugène Turrel. L'entrepreneur François Buscat, de Fontcouverte, qui commence les travaux dès le 23 août suivant, réclame et obtient de substituer la pierre de Beaucaire à la pierre extraite des carrières de Montsérét ; cette dernière ne sera

gieux. Montsérét n'échappe pas à cette tendance. Les deux visites pastorales de l'Evêque de Carcassonne de 1877 et 1889 en portent témoignage, la montée des mariages et sépultures civiles également. Pourtant, dès 1885, le conseil municipal envisage la surélévation du clocher. À vrai dire, les arguments avancés par le maire n'ont rien de religieux : « Cette dépense est suffisamment justifiée par l'inconfort que l'on a dans la localité comme dans la campagne à ne point connaître l'heure quand on travaille, ni celle du départ ou de la rentrée des travaux. Il est réellement nécessaire de posséder une horloge et il y a lieu d'en faire l'acquisition en donnant cinq mètres de plus de hauteur à la tour du clocher actuel qui a environ huit mètres afin que le son de la cloche se développe et se fasse mieux entendre de tous les points du territoire ». Mais ces très profanes motivations d'exhaussement du clocher butèrent alors sur de non moins triviales questions de financement. L'affaire resurgit dix ans plus tard par la voix du Conseil de Fabrique expri-

mant la nécessité de réparer l'église, « tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, d'exhausser le clocher, de faire refondre la cloche ». Cette fois-ci les choses ne vont pas traîner. En 1897, le clocher enfin surélevé, deux cloches, l'une de 200 kilos l'autre de cent, sont installées. Fabriquées par un fondeur de cloches fuxéen, Martin Barnébé, lequel reprend l'ancienne cloche au prix de 1,5 franc le kilo, l'opération ne coûte que 900 francs, acquittés pour partie par la municipalité. L'horloge tant attendue est fournie, moyennant 1 500 francs, par Gustave Calvayrac, horloger-bijoutier à Lézignan. Elle sonne les heures (deux fois) et les demis, marchant huit jours sans être remontée.

**L'Eglise, propriété  
de la commune, en charge  
de son entretien**

Pour être embellie, l'église paroissiale n'en est pas davantage fréquentée. L'anticléricalisme électoral distillé par les radicaux-socialistes conforte les hommes dans leur dé-

fiance envers le prêtre et les sacrements religieux. La loi de séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905 confère la propriété des lieux de culte à la commune qui, en contrepartie, en assurera l'entretien. Afin que nul n'ignore cette nouvelle donne, la devise républicaine Liberté Egalité Fraternité est apposée sur la façade Nord de l'église. En 1913, la paroisse perd définitivement son curé ; le prêtre résidant à Saint-André est à nouveau chargé des offices et sacrements.

Cent ans plus tard, la crise des vocations a sonné le glas des prêtres de campagne, immergés dans une population qu'ils connaissaient bien. Pour autant, les églises de nos villages demeurent des jalons essentiels du patrimoine culturel et culturel. La municipalité de Montsérét se devait de réhabiliter ce patrimoine, témoin de l'histoire de notre village depuis que les habitants délaissèrent les contreforts venteux de la Bouisse.

*Jean-Louis Escudier*

**Agenda des concerts** - Par Pedro Alvado

**DÉCEMBRE**

**Jeudi 12 - Perpignan - 21 h**

ZAZ (chanson française)  
«El Mediator» 25 €

**Jeudi 19 - Perpignan - 21 h**

LENA ET THE DEEP (soul)  
«El Mediator» Gratuit

**JANVIER**

**Samedi 18 - Béziers - 21 h**

KELLYLEE VANS (jazz)  
«Sortie Oust» 16 €

**Samedi 25 - Perpignan - 21 h**

YODELICE (pop rock)  
«El Mediator» 23 €

**FÉVRIER**

**Dimanche 2 - Perpignan - 18 h**

ROBBEN FORD (blues)  
«El Mediator»

**Jeudi 20 - Perpignan - 21 h**

DANITO / BOB NOT DEAD  
(chanson française)  
«El Mediator» Gratuit

**Vendredi 21 - Perpignan - 21 h**

GRAND CORPS MALADE (slam)  
«El Mediator» 25 €

**Jeudi 27 - Perpignan - 21 h**

MURRAY HEAD MATHIAS HAUD  
(pop rock)  
«El Mediator» 25 €

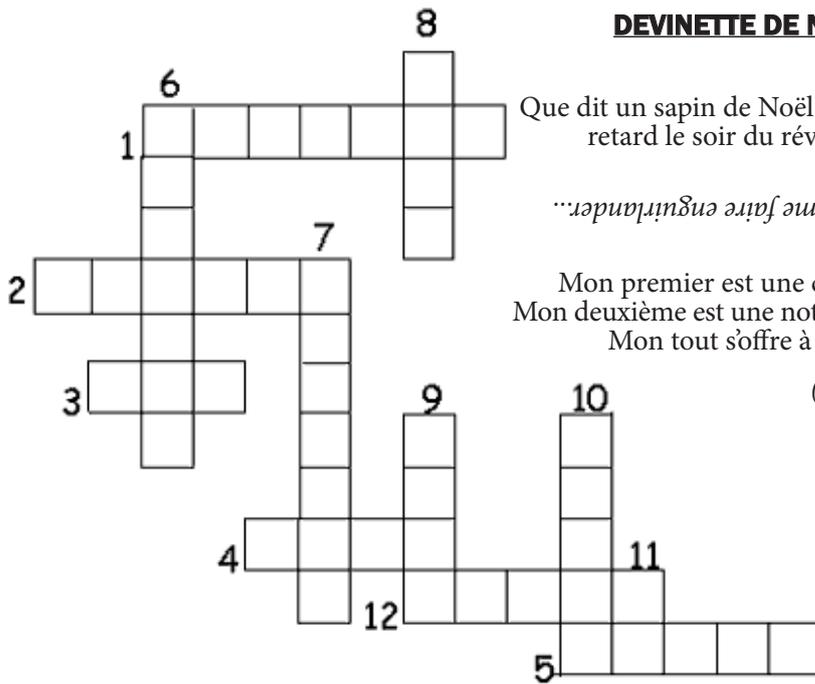
**Vendredi 28 - Perpignan - 21 h**

NAAMAN (reggae)  
«El Mediator» 14 €



## Le coin des Pitchouns - Par Sandra Pereira

C'est blentôt les fêtes de fin d'année ! Pour vous occuper pendant les vacances voici quelques petits jeux et activités sur le thème de Noël.



### DEVINETTE DE NOËL

Que dit un sapin de Noël qui arrive en retard le soir du réveillon ?

*Je vais encore me faire enguirlander...*  
Réponse :

Mon premier est une consonne.  
Mon deuxième est une note de musique.  
Mon tout s'offre à Noël.

*K-do (cadeau)*  
Réponse :

### DÉFINITIONS



1. "Petit papa Noël" en est une très célèbre.
2. On y met les personnages de Noël.
3. Plante aux boules blanches et aux feuilles vertes. Au ..... l'an neuf !
4. La ..... du nouvel an suit de près la ..... de Noël.
5. Elle est froide et recouvre la nature de son beau manteau blanc.
6. On en offre beaucoup à Noël.
7. Elles peuvent être filantes.
8. Attention mes feuilles vertes piquent !
9. Le vingt-cinq décembre.
10. Tu le décores avec des guirlandes.
11. Devant pas.
12. Petit personnage imaginaire et très malin. ( dans les contes de fées )

## Le coin des délices Par Dieu-Mai Nguyen Khoa

### Les falafels de Bachir

(pour 4 personnes)

- |                           |                                  |
|---------------------------|----------------------------------|
| 200g de pois chiches secs | 1 c. à c. de cumin en poudre     |
| 500 g de fèves sèches     | 1 c. à c. de coriandre en poudre |
| 1 oignon                  | 1 c. à c. de paprika             |
| 3 gousses d'ail           | 3 c. à s. de basilic frais haché |
| 1 bouquet de persil       | sel                              |
| 3 c. à s. de farine       | huile                            |

1- Faire tremper les pois chiches et les fèves dans l'eau pendant 12 h; les égoutter et les faire cuire pendant 45 minutes à la cocotte.

2- Peler l'oignon et l'ail, les hacher avec le persil.

Mixer les fèves et les pois chiches. Les mélanger avec le persil, l'ail, l'oignon, la farine, les épices et le sel. Pétrir le tout en ajoutant un peu d'eau si nécessaire. Laisser reposer cette pâte au frigo pendant 30 minutes environ.

3- Façonner des petites boulettes et les faire frire 2 à 3 minutes puis les égoutter.

Servir chaud ou froid avec une sauce tomate + herbes ou yaourt + menthe, ou à votre sauce !

## Des idées de lecture

Par Dieu-Mai Nguyen Khoa

SUR LA ROUTE  
DE GILLES GOUJON

- Gilles Goujon -

Photographies :

Céline et Gilles Deschamps

Gilles Goujon, propriétaire de l'Auberge du Vieux Puits à Fontjoncouse, nous invite à voyager dans l'Aude à travers les menus de nos chefs étoilés où s'allient délicieusement les mets et les vins de l'Aude.

Nos deux photographes montsérétois ont parfaitement illustré ce beau livre : Gilles pour les vigneron, et Céline pour les chefs et leurs recettes.



DES FOIS, JE VIS  
- Véronique Barrau -

Premier roman de Véronique Barrau, notre auteur montsérétois. "Comment se construire quand ses parents sont absents ... ? Un trentenaire vit sa vie tant bien que mal jusqu'à ce qu'une rencontre amoureuse et un dé clic salivateur le libère enfin de son mal-être."

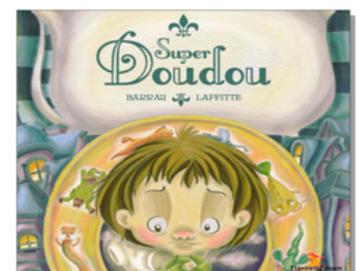
En vente actuellement sur Kindle Amazon.



SUPER DOUDOU  
- Véronique Barrau -  
Illustrations : Luiza Laffitte

Premier album jeunesse de Véronique Barrau.

"Léo a peur du noir et aurait besoin d'un Super Doudou pour le rassurer. Mais où trouver un tel trésor ?"



# Cueillette Sauvage - Par Delphine Denis

**La bourse-à-pasteur, capepsella bursa-pastoris ou, Molette à berger, Bourse à Judas, Boursette, Bouselle, Bourse de capucin, Capselle, Bourse à berger, Bourse de Juda, Moutarde de Mithridate ou encore Èrba del còr en occitan.**

Son nom vient de la forme de son fruit qui évoque par sa forme la bourse souvent vide que les bergers autrefois portaient à la ceinture. Aujourd'hui la forme des fruits évoque plutôt des petits cœurs attachés par la pointe sur une tige centrale. Ses feuilles dentées sont disposées en rosette et ressemblent à celles du pissenlit. On les différencie par la direction des lobes tournés vers l'extérieur alors que pour le pissenlit ils sont tournés vers la base. Les fleurs sont petites et blanches.

La bourse-à-pasteur est très courante dans les jardins, les prés et le bord des chemins ; on peut la cueillir et la déguster toute l'année, y compris en plein hiver. Tout comme le plantain, la bourse-à-pasteur est l'une des premières plantes à coloniser une terre nue. Elle contribue ainsi à réduire les effets de l'érosion.

## Propriétés médicinales :

Comme la majorité des plantes de la famille des crucifères, la bourse-à-pasteur a servi à combattre le scorbut. De plus, elle serait un antiseptique urinaire et aurait la propriété de dissoudre les calculs aux reins. Mais c'est pour ses propriétés hémostatiques qu'elle est le mieux connue. On l'a employée en Allemagne au cours de la Première Guerre mondiale (1914-1918) pour arrêter les hémorragies consécutives aux blessures.

Toxicité : pas de toxicité connue.

## Utilisations culinaires :

Elle se consomme toute l'année, crue, en salade, ou cuite, comme le font les Chinois et les Japonais, qui la préparent comme un légume ou en soupe.

Les feuilles ont un goût similaire à celui du chou en plus épicées. On peut les manger crues, mijotées dans un peu d'eau ou frites à la chinoise. Il est préférable de faire tremper les feuilles dans de l'eau pendant toute la nuit avant de les utiliser pour atténuer leur âcreté.

En Europe, on a mangé les jeunes rosettes de feuilles, crues ou cuites, au printemps surtout. On les a également conservées par lactofermentation. Au Japon, elles constituent l'une des sept herbes printanières traditionnelles, hachées et cuites avec du riz et d'autres plantes sauvages. Un peu sucrées, les petites fleurs blanches peuvent s'ajouter aux salades. Aussi, les petites graines possèdent une saveur piquante qui en fait un excellent condiment et peut remplacer le poivre.

Les graines sont très appréciées des oiseaux. Il ne faut donc pas hésiter à ramasser la plante et à la faire sécher pour les récupérer et les mettre dans les mangeoires.

## RECETTE

### **Soupe aux feuilles de bourse-à-pasteur**

1 litre de bouillon de poulet ou de légumes  
1 cuillère à soupe de gingembre frais, haché  
1 cuillère à soupe de sauce soja  
1 cuillère à soupe d'huile d'olive  
Sel et poivre  
4 tasses de jeunes feuilles de bourse-à-pasteur, lavées et coupées en diagonale

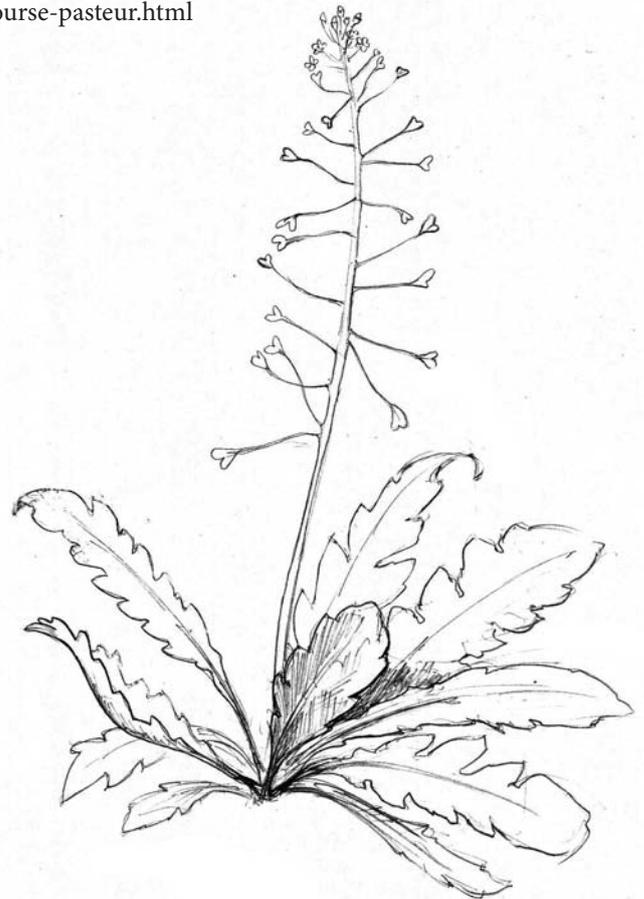
Portez le bouillon à ébullition et ajoutez le gingembre, la sauce soja, l'huile, et les assaisonnements. Ajoutez-les feuilles au bouillon, couvrez et laissez mijoter pendant 5 à 10 minutes. Servir chaud accompagné de vos mets chinois préférés.

Bonne cueillette.  
Bon appétit.

#### Sources :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Bourse\\_%C3%A0\\_pasteur](http://fr.wikipedia.org/wiki/Bourse_%C3%A0_pasteur)

<http://liafaydjam.blogspot.fr/2007/02/capsella-bursa-pastoris-bourse-pasteur.html>



*Faites en sorte lors de vos cueillettes d'éviter les bords de routes, les vignes et fossés traités aux produits chimiques afin de profiter au mieux des trésors que la nature nous offre.*

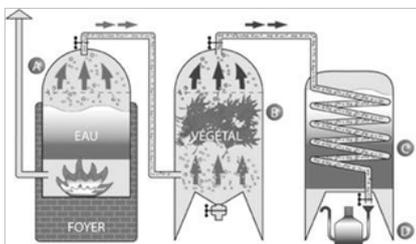


L'odorat fait partie de notre système vital, mais nous le négligeons un peu. Un rhume nous rappelle cependant l'importance de ce sens. Ne plus sentir l'odeur de son repas ou avoir l'impression de manger du coton sont des expériences désagréables. Par l'odorat, nous percevons des messages positifs ou négatifs qui peuvent influencer notre façon d'être et notre façon d'agir. Les huiles essentielles utilisent (entre autre) cette voie de reconnaissance des messages pour agir sur notre santé et notre bien-être.

En janvier dernier, je vous ai expliqué l'enfleurage à froid, méthode d'extraction d'une huile essentielle. Je vous parlerai maintenant de l'extraction par distillation à la vapeur d'eau, car c'est la méthode la plus utilisée de nos jours.



L'extraction à la vapeur d'eau est la méthode la mieux adaptée pour fournir une huile essentielle de qualité. Ce procédé a été inventé par les Arabes et perfectionné par les Grassois.



A : Sous l'effet de la chaleur, de l'eau est évaporée.

B : La vapeur passe à travers les plantes, ou partie de la plante, et entraîne les molécules aromatiques contenues dans les petites poches qui explosent sous l'effet de la chaleur.

C : En passant par le serpentin réfrigérant, la vapeur est condensée, les gouttelettes contenant l'huile sont récupérées.

D : Un essencier ou séparateur florentin, récupère l'huile essentielle qui flotte à la surface de l'eau.

Par cette méthode, les huiles contiennent exclusivement des essences aromatiques sans aucun corps gras. Elles ne tachent pas le papier en séchant, ce qui permet de pouvoir bien les choisir lors d'un achat.



Voici quelques huiles essentielles à respirer contre les maux de tous les jours. A utiliser au choix, associées ou seule, selon votre préférence.



Pour la mémoire et la concentration : Menthe poivrée, Basilic tropical, Romarin, Laurier noble.

Avant une épreuve nécessitant concentration et réflexion, inspirez trois fois longuement et profondément une des huiles ou un mélange, directement au flacon.



Diffusez ces huiles dans votre bureau ou votre voiture (pour les longs trajets).



Pour le sommeil : Petit grain, Clémentine, Myrte verte, Lavande vraie, Angélique.

10 minutes avant le coucher, diffusez un mélange de Petit grain, de Clémentine et de Myrte verte dans la chambre.

Déposez sur un galet, se trouvant sur la table de nuit, une ou plusieurs de ces huiles.

Ajoutez quelques gouttes de ses huiles dans le tambour de la machine à laver ou dans le sèche-linge pour parfumer les draps.



Contre la fatigue : Menthe poivrée, Pin sylvestre, Ravintsaré, Epinette noire ou bleue.

Pendant la journée, au travail ou dans votre pièce à vivre, diffusez un mélange de Pin, d'Epinette et de Ravintsaré.

Inspirez directement au flacon de la Menthe poivrée si vous avez un « coup de pompe ».



Contre l'angoisse : Mélisse, Néroli, Mandarine rouge, Pruche.

Respirez 3 fois, directement au flacon, lentement et profondément l'huile de votre choix lors des moments d'angoisse.



Appliquez sur les poignets, pour en respirer en cas de besoin. Mettez-en également sur le plexus solaire.



Pour décongestionner : Romarin officinal, Myrte, Menthe poi-



vrée, Eucalyptus radiata. Respirez 3 fois, directement au flacon, lentement et profondément l'huile de votre choix lors d'un rhume.

Appliquez l'Eucalyptus sur le plexus solaire durant la journée et le soir mettez quelques gouttes sur la taie de votre oreiller.



Les huiles essentielles ont toutes des vertus spécifiques. Plusieurs pourront donc régler le même problème. A vous de choisir celle qui vous plaît le plus.

## Quelques réussites dans nos jardins à Montséret

– Par Rémi Moreda

Sur la commune disons-le clairement, il nous faut des végétaux supportant la sécheresse, le vent fort et froid l'hiver, le sol argileux, et peu d'arrosage. Je vous proposerai petit à petit les plantes qui résistent dans mon jardin, et que j'arrose très peu (2 à 3 fois au total en été) :

Oreille d'ours (Stachys lanata ou byzantina) : cette plante est idéale en couvre-sol ou en bordures. Elle a un feuillage gris argenté persistant qui semble poilu, elle fleurit en rose de mai à juillet. Plantée en juin 2012 elle a en 12 mois atteint une taille imposante et a fait des petits que je peux à présent planter ailleurs.



## Bref historique :

Il fut découvert par hasard en 1965 par James Schlatter un chimiste de la société pharmaceutique américaine Searle. Il cherchait à développer un nouveau traitement contre l'ulcère et il aurait goûté par erreur à une de ses productions qui s'est avérée avoir un goût sucré très prononcé. En 1985 Monsanto rachète Searle et fonde la NutraSweetCompany. En 1992 le brevet de l'aspartame tombe dans le domaine public, la Chine est le plus gros producteur actuel.

## C'est quoi ?

L'aspartame est une combinaison de deux acides aminés (phénylalanine et acide aspartique), il a un pouvoir sucrant 200 fois plus important que le saccharose. Il est détruit par la chaleur c'est pourquoi il n'est retrouvé que dans des produits non cuits (boissons et produits laitiers). Au niveau intestinal l'aspartame est dégradé en 3 éléments (phénylalanine, aspartame et méthanol), ce sont ces éléments qui passent dans le sang.

## L'aspartame polémique dès le début...

La FDA (agence américaine de l'alimentation et des médicaments) autorise la mise sur le marché de l'aspartame en 1981. Elle se base sur des rapports qui manquent de rigueur et semblent avoir été falsifiés. Une enquête interne gardée longtemps secrète de la FDA de 1977 signale plusieurs irrégularités dans l'un des rapports comme celle d'un rat de laboratoire « mort à la semaine 104 » puis « vivant à la semaine 108 », ainsi que des tumeurs apparues chez des animaux et non rapportées. Ces éléments auraient du invalider l'étude et donc empêcher la mise sur le marché. Des chercheurs et des associations affirment que la mise sur le marché est liée au changement de gouvernement avec le retour du parti républicain au pouvoir qui a eu une politique très favorable pour la société Searle cette année là. En 1984 la commission européenne autorise la mise sur le marché en se basant sur les conclusions de la FDA.

## Des études discutables ou qui ne peuvent être validées.

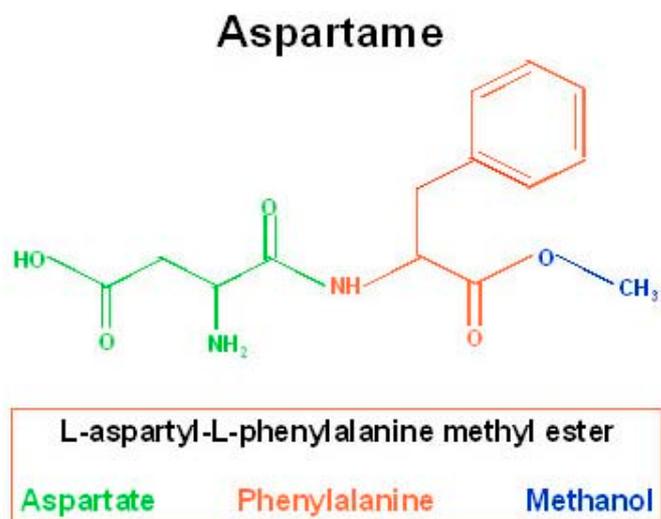
De nombreuses études ont été réalisées sur l'aspartame. Celles financées par les producteurs le déclarent inoffensif mais on peut douter de leur impartialité. Les recherches indépendantes ont donné des résultats inquiétants mais elles n'ont pas été répétées par d'autres laboratoires pour permettre de les valider. D'autre part aucune cible de l'aspartame n'a été identifiée, ainsi s'il existe un mécanisme nocif précis il n'est pas établi. Des enquêtes inquiétantes : dès 1980 des études ont mis en garde contre d'éventuels problèmes neurologiques

(épilepsie, maux de tête...). En 1996, une étude américaine suggère un lien entre l'aspartame et des tumeurs cérébrales. Depuis 2005 Morando Soffritti chercheur à Bologne teste cette molécule. Son laboratoire a mis en évidence, chez les rongeurs, un lien statistique entre l'ingestion régulière d'aspartame et l'apparition de certains cancers. En 2010 une étude danoise montrait un lien entre consommation de boissons « sans sucre » et accouchement prématuré. Début 2011 une étude américaine associait les sodas Light à des risques d'accidents vasculaires cérébraux et cardiaques.

## EFSA se veut rassurante :

La dernière déclaration faite par l'EFSA (European Food Safety Authority) en 2013 donne les conclusions d'une très longue étude entreprise par cette autorité et qui se poursuit actuellement. En 1984, le CSAH a établi pour l'aspartame une dose journalière acceptable (DJA) de 40 mg par kilo de poids corporel. Ce qui correspond pour un adulte de 60 Kg à 12 à 36 canettes (330 mL) de soda light selon la quantité d'aspartame que contient le soda. Le groupe scientifique de l'EFSA a confirmé que la DJA (dose journalière autorisée) protège la population dans son ensemble (y compris les nourrissons, les enfants et les femmes enceintes), elle ne s'applique toutefois pas aux personnes souffrant de phénylcétonurie (PCU), étant donné que ces dernières doivent respecter un régime strict et faible en phénylalanine (l'aspartame contient de la phénylalanine).

Il existe d'autres édulcorants, si vous repérez un lien entre un trouble et la consommation d'aspartame autant arrêter. En attendant lisez les étiquettes (l'aspartame est l'additif E951).



Sources : *Aspartame suspect depuis toujours* de Elsa Abdoum Sciences et Vie de juillet 2011  
FAQ sur l'aspartame du site de l'EFSA <http://www.efsa.europa.eu/fr/faqs/faqaspartame.htm>

## DISCOURS D'INAUGURATION DE L'ÉGLISE SAINT FELIX

LE 23 NOVEMBRE 2013

Monsieur le Vice-Président du Conseil Général de l'Aude, Monseigneur, Abbé Vergnes, Monsieur le vice-président de la CCRLCM, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs chers montsérétos et amis.

Cette inauguration de la rénovation et de la mise en sécurité de notre Eglise est le moment propice pour faire un retour dans le passé en rappelant les principaux événements qui ont marqué son histoire. (cf. article de Monsieur Jean-Louis Escudier dans ce numéro)

Je tiens à remercier Jean-Louis Escudier pour son article « A travers l'histoire de l'église paroissiale » dont je me suis très directement inspiré pour ce rappel historique.

Pour ceux qui voudraient en savoir plus, vous pourrez vous procurer à la bibliothèque municipale « L'église et la pratique religieuse à Montsérét de 1686 à 1914 », ouvrage qui fourmille d'anecdotes croustillantes telles que l'affaire des « arbres de la liberté ».

La mise en sécurité et la rénovation de l'église de Montsérét ne figuraient pas sur la liste des projets communaux que nous avions l'intention de mener à bien lors des municipales de 2008.

Mais l'histoire est un éternel recommencement et nous voilà en 2010 dans la même situation qu'en 1875, l'église étant dans un état de délabrement avancé qui empirait chaque année de façon exponentielle.

Vous savez tous que depuis la fameuse loi de 1905, dite de séparation de l'Etat et des églises, l'entretien des édifices religieux est du ressort des communes.

J'ai donc demandé aux conseillers municipaux de me donner l'autorisation de déposer des dossiers de demande de subventions, premiers pas vers la mise en sécurité de notre église. Les conseillers municipaux ont voté à l'unanimité cette rénovation moyennant l'obtention des subventions conséquentes. Je me suis alors dit que les temps avaient bien changé avec les discussions sans fin que cela aurait engendré dans les années 50 et 60. Mais nous ne sommes plus au temps des films de Don Camillo et de Peppone et votre présence Monseigneur, en ayant répondu à mon invitation, en est la plus belle illustration. Aujourd'hui l'église est le parfait symbole du lien entre le cultuel (la pratique religieuse) et le culturel (la conservation de notre patrimoine commun).

En 2011, nous avons fait, passez-moi l'expression, chou blanc, pas la moindre subvention obtenue ! Nous ne nous sommes pas découragés, en insistant toujours plus sur le risque physique qu'encouraient nos concitoyens. Nos efforts allaient être couronnés de succès en 2012.

D'abord le Conseil Général nous accordait le 4 juin une subvention de 40 568 € (30 %). Je tiens, Jules, à te remercier vivement pour le soutien que tu nous as apporté sur ce dossier, notamment suite à notre demande de changer l'ordre de priorité des dossiers en cours de traitement, vu l'urgence de la situation. Le Conseil Général a toujours soutenu notre commune d'abord avec notre regretté Pierre Tournier et ensuite avec toi, Jules, dans la continuité.

Ensuite l'Etat, également convaincu par l'urgence de la situation, nous accordait le 25 juillet 2012 une subvention de 29 402 € (20 %). Je tiens à remercier publiquement notre Sous-Préfète, Madame Marie-Paule Bardèche, qui s'est excusée de ne pouvoir être parmi nous, ayant d'autres obligations cet après-midi à la même heure.

Je n'en dirais pas autant pour le Conseil Régional qui, sollicité, ne nous a pas accordé le moindre euro et pourtant il avait les compétences pour le faire. Et dire que les montsérétos avaient accordé leur confiance à l'équipe en place à près de 81 %. Juste retour des choses !

Suite à l'attribution des subventions du Conseil Général et de l'Etat, le conseil municipal délibérait pour choisir le maître d'œuvre. C'est Monsieur Matthieu Courtiade qui avait déjà joué ce rôle dans la rénovation du lavoir communal à la ville basse, à la satisfaction générale, qui fut retenu.

L'appel d'offres a été lancé le 4 février 2013. La commission d'appels d'offres s'est réunie le 14 mars 2013 et le choix des entreprises validé par délibération le 25 mars 2013.

Entre temps, j'ai été obligé de prendre le 12 mars 2013 un arrêté de fermeture vu l'état de délabrement des plafonds et le risque élevé qu'encouraient les pratiquants et les visiteurs.

Les travaux de mise en sécurité de l'église ont démarré le 6 mai 2013.

Le montant final des travaux, honoraires compris, s'est élevé à 181 652 € TTC. Avec les subventions déjà mentionnées et le remboursement à venir du FCTVA pour

un montant de 28 173 €, la commune a financé cette rénovation à hauteur de 50 198 € sur ses fonds propres avec un emprunt de 30 000 €. Cette participation communale tient compte de la souscription publique lancée pour la rénovation des vitraux : elle a connu un vif succès jusqu'à ce jour, 3 360 € ont été récoltés avec 45 donateurs. Je tenais à les remercier publiquement pour leur générosité.

Les recherches de Jean-Louis Escudier ont montré que plus de 30 personnes avaient été enterrées aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles devant ou à l'intérieur de l'église. Il nous est apparu important de garder leur mémoire par la mise en valeur de la seule sépulture visible actuellement, celle de Pierre et Joseph Boutet dits Tacou qui étaient menuisiers. Ce nom est resté aujourd'hui avec le lieu-dit « le moulin de Tacou »

Vient enfin le temps non pas des fleurs mais des remerciements et pas seulement de circonstance comme il se doit lors des inaugurations mais que j'exprime avec la plus grande sincérité et chaleur.

Vous avez vu qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, la précédente rénovation avait été pour le moins agitée. La nôtre en comparaison, fût un « long fleuve tranquille » Tout le mérite en revient, à tout seigneur tout honneur (si l'on peut dire en ce lieu) à notre architecte Matthieu Courtiade, « le » spécialiste de la rénovation de l'ancien et des cœurs de village. Mesdames et Messieurs les élus pour ce type de projets, c'est Matthieu qu'il vous faut !

Merci à Paul-Serge Ferrando, le coordonnateur SPS, en charge de la sécurité du chantier et c'est loin, vous en conviendrez, d'être secondaire.

Merci à l'entreprise Martin construction pour le gros œuvre qui ne nous a pas fait, elle, faux bond, bien au contraire. Une mention toute particulière décernée à Claude et Johan sur la brèche pendant plus de 6 mois, pour leur compétence, leur implication, l'amour du travail bien fait. Ils sont devenus nos amis, nous ne les oublierons pas.

Merci à l'entreprise DALADOIRE, à toute la famille mise à contribution, pour leur travail soigné, vraiment pro sur les menuiseries intérieures et en plus dans l'urgence les derniers jours.

Merci à l'équipe de l'entreprise Talya vitrail pour la qualité de la restauration des vitraux.

Tout le public sera d'accord avec moi, je crois, pour dire que le rendu est absolument superbe.

Je remercie l'entreprise Reyelec pour l'installation électrique et du chauffage ainsi que l'éclairagiste Monsieur Ferrand.

Merci à vous toutes et tous, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, pour avoir adhéré pleinement

à ce projet, bien conscients que le point de non-retour pour notre église n'était plus très loin.

Merci encore à mon ami Roger Dupuy, Maire de Saint André de Roquelongue d'avoir pendant ces quelques mois mis à disposition des montséretois l'église de Saint André lors des obsèques religieuses.

Je remercie également Jean-Jacques Immel pour la fourniture des plans de l'église, sur calque à l'ancienne.

Merci à Camille qui, dans le cadre de la section du patrimoine de l'association « Les Montséretois » a réalisé la petite expo photo sur l'église pour ne pas oublier dans quel état elle était avant.

Merci d'avance pour celles et ceux qui vont s'occuper de l'entretien de l'église. Ils ont même déjà commencé.

Merci enfin à l'équipe des employés communaux :

- à Corinne pour le suivi administratif lors de l'appel d'offres, le suivi comptable et la réalisation de la plaquette d'invitation sans oublier Evelyne et Micheline, pour le grand nettoyage après travaux.
- aux garçons aussi, à Marc et Jean-Pierre et plus récemment à Franck en remplacement de Jean-Pierre suite à son opération, pour leur travail au niveau de la logistique mais aussi des peintures extérieures et intérieures des rampes en fer forgé. Le travail a été finalisé en régie ... comme en 1875.

Je vous ai parlé de ce lien qu'il y avait entre le cultuel et le culturel. A Montséret, c'est notre amie Titi, nouvellement nonagénaire, qui le symbolise à l'intersection de son amour pour le patrimoine (son implication dans la vie du petit musée) et l'amour de l'église de son village (avec ses innombrables heures passées à son service). Alors c'est à toi Titi, qui croyait ne jamais voir cette rénovation, que vont mes derniers mots.

Je ne sais pas quelles seront vos impressions personnelles ; pour moi le résultat est magnifique et au-delà même de mes espérances, notre église ayant de surcroît gardé son âme.

Abbé Vergnes, je vous avais indiqué l'année dernière à la même époque que notre objectif était de finir cette rénovation pour les cérémonies et festivités en lien avec le vin primeur.

Pari tenu, sur le fil !

Merci à tous.

Jean-Luc JALABERT

# **Citoyens de l'Union européenne** **Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 à minuit**

Élections municipales des dimanches 23 et 30 mars 2014  
Élection des représentants français au Parlement européen du 25 mai 2014

**Vous pouvez vous inscrire sur Internet sur le site <https://connexion.mon.service-public.fr> si votre mairie est raccordée au service. [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)**

## **Citoyens de l'Union Européenne**

Si vous êtes ressortissant(e) :

allemand, autrichien, belge, britannique, bulgare, chypriote, croate, danois, espagnol, estonien, finlandais, grec, hongrois, irlandais, italien, letton, lituanien, luxembourgeois, maltais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, suédois, slovaque, slovène ou tchèque.

Vous avez le droit de voter et d'être élu(e) en France, lors des élections municipales et des élections des représentants français au Parlement européen.

**Attention** : il existe une liste électorale pour chacun des scrutins organisés en 2014. Il vous faut être inscrit sur la liste électorale complémentaire pour les élections municipales et sur la liste électorale complémentaire pour les élections européennes si vous souhaitez voter aux deux scrutins.

## **Inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013**

Pour les élections municipales :

Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Elles ont pour but de désigner les membres du conseil municipal qui, à leur tour, éliront le maire et ses adjoints.

### **Qui peut voter ?**

Les citoyens de l'Union européenne résidant dans un État membre dont ils ne sont pas ressortissants peuvent exercer dans cet État leur droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales.

Il faut remplir trois conditions :

- Être âgé d'au moins 18 ans avant le 23 mars 2014.
- Être domicilié en France.
- Ne pas être privé du droit de vote en France ou dans l'État dont on a la nationalité.

## **Pourquoi s'inscrire sur la liste électorale complémentaire « municipales » ?**

Pour voter aux élections municipales, les ressortissants de l'Union européenne doivent s'inscrire sur une liste électorale complémentaire spécifique aux élections municipales.

Cette inscription permet de recevoir votre carte d'électeur sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote.

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale complémentaire pour les élections municipales, vous ne pourrez pas voter.

Aucune disposition n'interdit à un résident de l'Union européenne inscrit sur une liste complémentaire en France de participer à une élection municipale dans un autre État de

l'Union européenne.

## **Pour l'élection des représentants français au Parlement européen**

L'élection des représentants français au Parlement européen aura lieu le dimanche 25 mai 2014.

### **Qui peut voter ?**

Les citoyens de l'Union européenne résidant dans un État membre dont ils ne sont pas ressortissants.

Il faut remplir trois conditions :

- Être âgé d'au moins 18 ans avant le 25 mai 2014.
- Être domicilié en France.
- Ne pas être privé du droit de vote en France ou dans l'État dont on a la nationalité.

## **Pourquoi s'inscrire sur la liste électorale complémentaire « européennes » ?**

Pour voter aux élections des représentants français au Parlement européen, les ressortissants de l'Union européenne doivent s'inscrire sur une liste électorale complémentaire spécifique aux élections européennes.

Cette inscription permet de recevoir votre carte d'électeur sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote.

**Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale complémentaire pour les élections des représentants français au Parlement européen, vous ne pourrez pas voter.**

## **Quand s'inscrire sur les listes électorales ?**

Pour voter aux élections de 2014, il faut obligatoirement s'inscrire sur les listes complémentaires ouvertes pour les élections municipales ou l'élection des représentants français au Parlement européen dans la mairie de votre lieu de résidence en France

**Il faut s'inscrire avant le 31 décembre 2013.**

Si vous effectuez cette démarche après le 1er janvier 2014, votre demande d'inscription à la mairie ne sera prise en compte qu'à compter du 1er mars 2015.

**Attention, l'inscription sur la liste complémentaire pour les élections des représentants français au Parlement européen n'entraîne pas l'inscription sur la liste complémentaire pour les élections municipales et inversement.**

## **Comment s'inscrire ?**

**Rendez-vous dans votre mairie** jusqu'au mardi 31 décembre 2013 aux horaires d'ouverture de votre mairie.

### Les pièces à produire sont :

- une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou carte de séjour...);
- un document prouvant que vous êtes bien domicilié(e) dans votre commune ou que vous y résidez depuis au moins six mois (par exemple, des factures de téléphone ou d'électricité, votre avis d'imposition, des quittances de loyer...);
- une déclaration écrite mentionnant votre nationalité, votre adresse sur le territoire de la République et que vous n'avez pas été déchu(e) du droit de vote dans l'État dont vous êtes ressortissant(e).

Celle-ci est pré-rédigée dans le formulaire agréé.

Pour l'inscription sur les listes électorales complémentaires européennes, cette déclaration doit en outre mentionner, d'une part, que vous n'exercerez votre droit de vote qu'en France, et d'autre part, le cas échéant, la localité ou la circonscription sur la liste électorale de laquelle vous avez été inscrit(e) en dernier lieu dans un autre État de l'Union.

Il est aussi possible de **s'inscrire par courrier** en adressant à la mairie de sa commune le formulaire agréé disponible sur les sites du ministère de l'Intérieur ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)) ou le site Internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) à la rubrique « élections ».

Le formulaire doit être accompagné impérativement des pièces à produire décrites précédemment. **Il doit être parvenu à la mairie avant le 31 décembre 2013.**

Vous pouvez également **demandez votre inscription sur les listes électorales par Internet** si votre commune est raccordée aux démarches en ligne.

Il suffit de créer votre compte en quelques clics sur [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr) (<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>), de vérifier que votre mairie est bien raccordée au service en ligne et d'accéder à la démarche en ligne « Inscription sur les listes électorales ». Il suffit ensuite de vous laisser guider.

La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées.

**Attention : pour être inscrit sur les listes électorales complémentaires en 2014, votre demande d'inscription en ligne doit être faite avant le 31 décembre 2013 à 23h59.**

Vous pouvez demander en même temps votre inscription pour les élections municipales et pour les élections européennes.

### LIENS UTILES

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
[www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)

RUBRIQUE « LES ÉLECTIONS »

Parlement européen  
<http://www.europarl.europa.eu/portal/fr>

## **PERMANENCE PARLEMENTAIRE** **ITINERANTE** **DEPUTE DE L'AUDE** **CANTON DE LEZIGNAN CORBIERES**

Les permanences parlementaires sur notre canton redeviennent itinérantes.

Monsieur Jean-Claude PEREZ, Député de l'Aude et ses collaborateurs vous recevront à la Mairie de Lézignan-Corbières de 10h à 12h :

- le mercredi 11 décembre 2013 et
- les mercredi 15 janvier, 12 février, 9 avril, 21 mai et 11 juin 2014.

Contact :

### **Permanence Parlementaire**

2, Rue Barbès  
BP 158  
11004 CARCASSONNE  
Tél. : 04 68 47 49 28 // Fax. : 04 68 47 43 88  
Email : [jean-claude.perez@wanadoo.fr](mailto:jean-claude.perez@wanadoo.fr)

### **Assemblée Nationale**

126, Rue de l'Université  
75007 PARIS  
Tél. : 01 40 63 74 53 // Fax : 01 40 63 79 09  
Email : [jcperez@assemblee-nationale.fr](mailto:jcperez@assemblee-nationale.fr)

[www.jeanclaudeperez.net](http://www.jeanclaudeperez.net)

## **VERIFICATION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DES BATIMENTS** **ET LOGEMENTS COMMUNAUX**

La commune a confié à la société SOCOTEC de Narbonne, société dûment habilitée à réaliser ces prestations dans le cadre de mission de vérification technique, la vérification périodique des installations électriques de tous les bâtiments communaux (Mairie, école, salles des fêtes, épicerie, salles associatives, bibliothèque, musée ... ainsi que les logements communaux).

Les résultats de ces contrôles feront l'objet de travaux de mise aux normes électriques en fonction des préconisations de la SOCOTEC.

